



Activité des navires de pêche

Lieu

d'immatriculation

SAINT-DENIS DE LA

RÉUNION

2023





# Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

## Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur le lieu d'immatriculation de Saint-Denis de la Réunion.

L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

## Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués.  
Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).
- ▶ La source « Obsdeb » correspond aux données d'échantillonnage des marées au débarquements des navires de moins de 12 mètres, collectées pour combler les flux déclaratifs incomplets en estimant les efforts et captures (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

**NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur.** Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Saint-Denis de la Réunion.

**NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.** Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

---

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

[harmonie@ifremer.fr](mailto:harmonie@ifremer.fr)



# Chiffres clés du lieu d'immatriculation en 2023\*

## Caractéristiques techniques cumulées



**225**

navires  
inscrits au FPC

**27 920**

kW de puissance  
totale

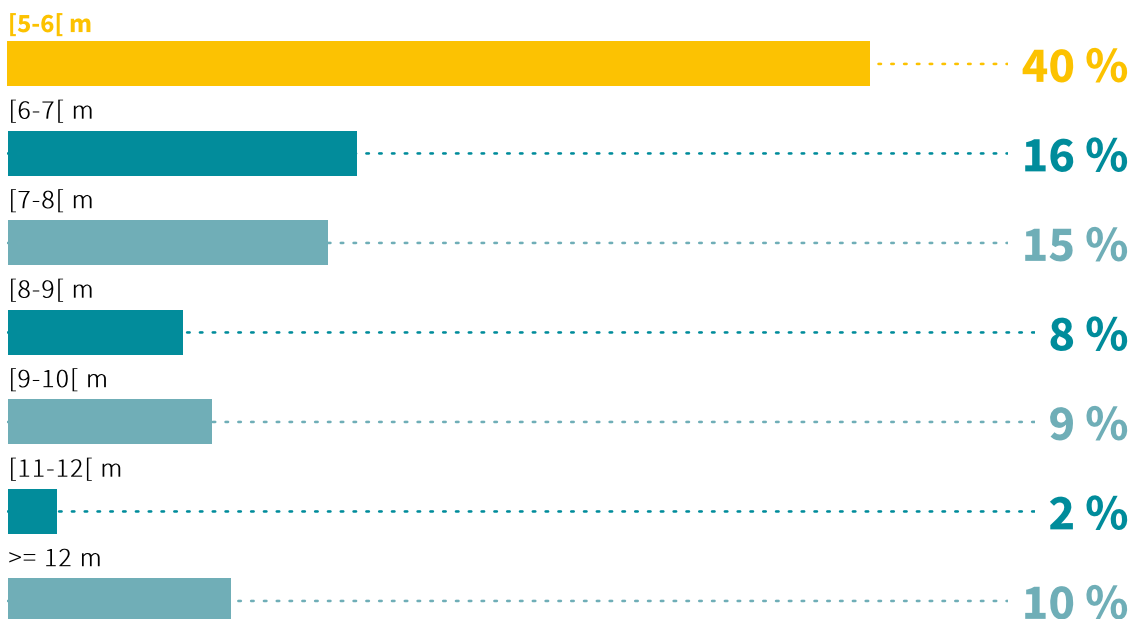
**4 546**

U.M.S. de Jauge  
totale

**359**

marins\*\*

## Répartition des navires par catégorie de longueur

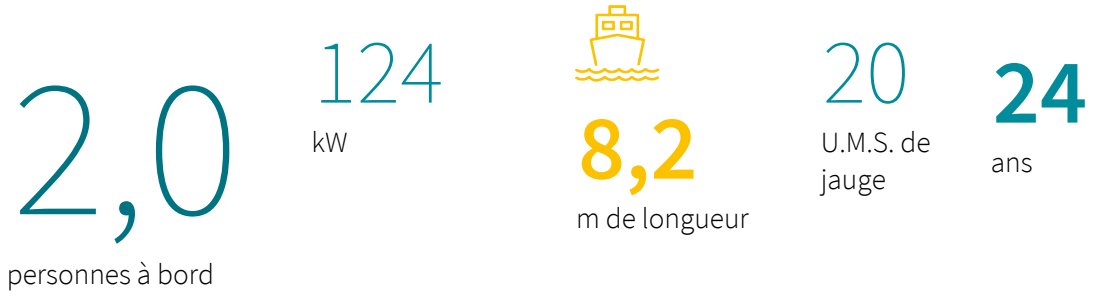


\* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

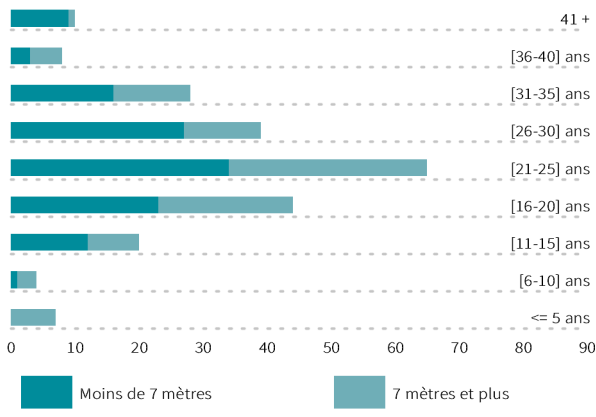
\*\* Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



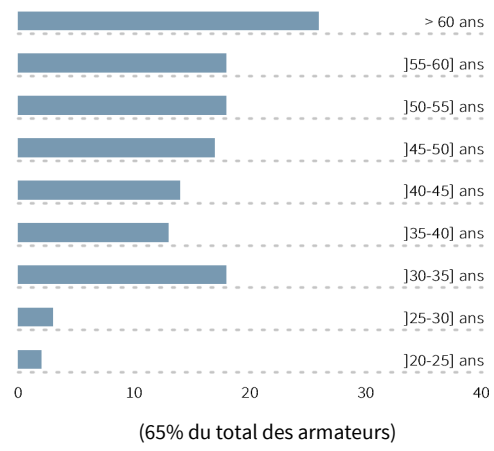
## Caractéristiques techniques du navire moyen



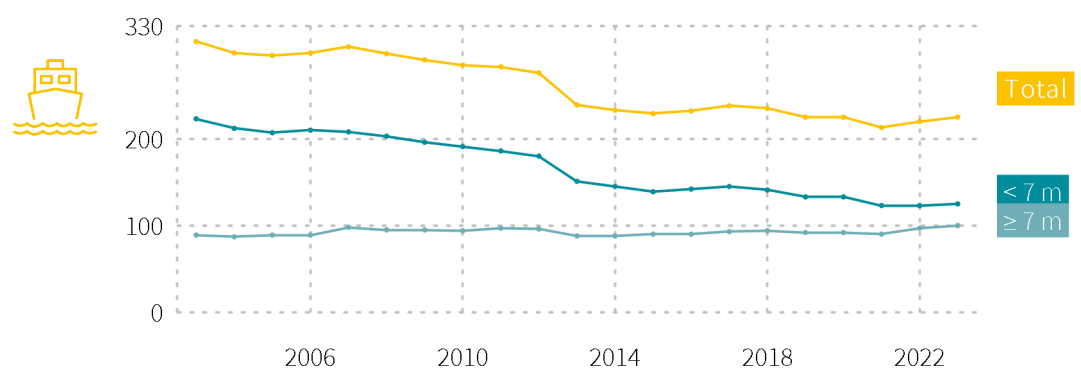
### Age des navires



### Age des armateurs



### Evolution du nombre de navires de 2003 à 2023 par catégorie de longueur





# Navires actifs du lieu d'immatriculation



**178**

navires actifs à la pêche

sur

**225**

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 178 navires actifs à la pêche

## Chiffres clés par rayon d'action des navires

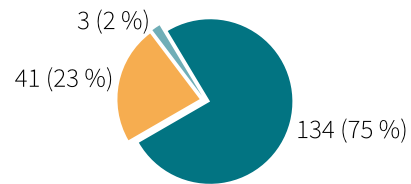
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

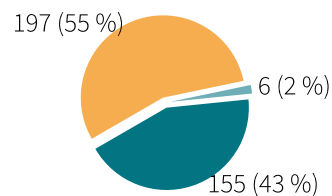
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

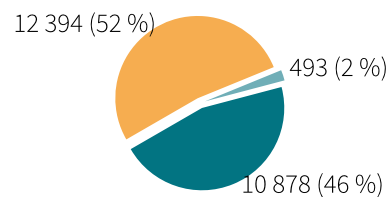
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

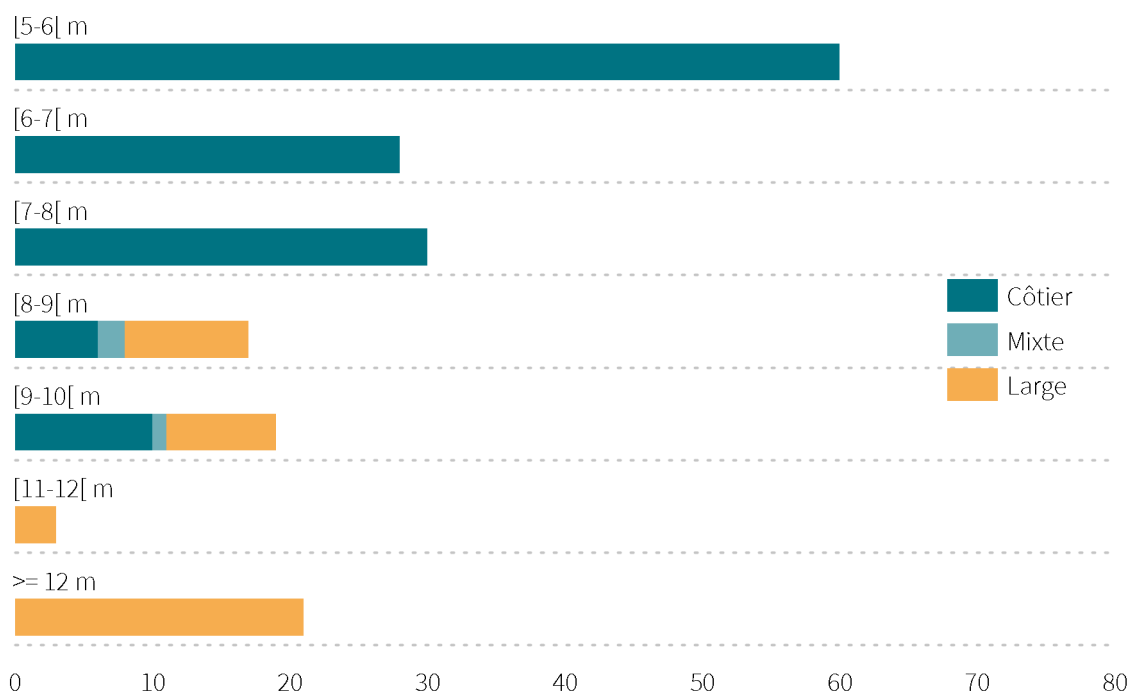


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



## Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

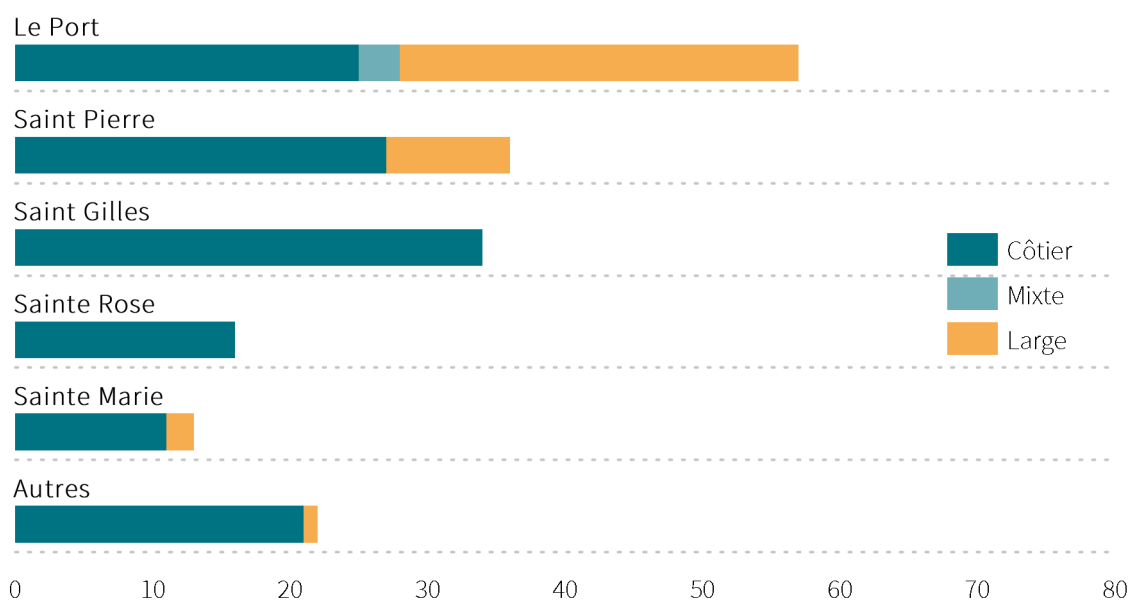
NOMBRE DE NAVIRES



## Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





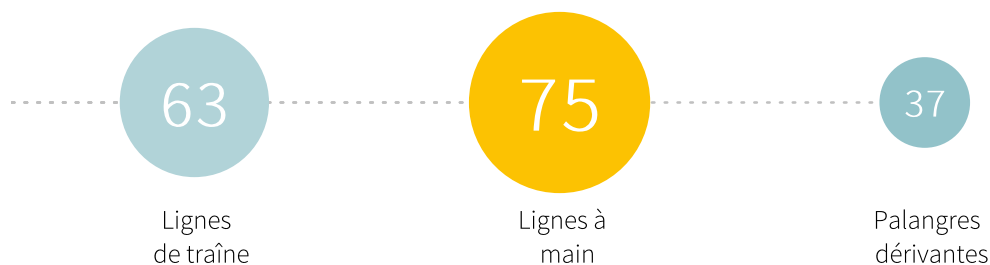
## Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

# 2,0

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

### POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



### Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Lignes à main	96	92	104	101	95	94	89	98	96	95	97	90
Lignes de traîne	75	72	79	74	72	64	61	69	75	80	80	69
Palangres dérivantes	46	47	50	47	47	48	41	44	42	45	49	45
Charter de pêche de loisir	8	9	11	9	10	9	7	7	7	7	7	7
Senne de plage	15	16	13	8	4	4	3	6	4	3	2	
Filets soulevés	1	2	1	2	2	2	2	1	1	2		
Palangres de fond	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Senne pélagiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Casiers		1	1	1	1	1	1	1				
Trémails								1	1	1	1	

de 0 à 20 navires
  de 21 à 41 navires
  de 42 à 61 navires
  de 62 à 82 navires
  de 83 à 104 navires



## Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

# 3,1

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

## Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Lignes à main à petits pélagiques	82	80	87	87	83	80	78	86	84	83	85	78
Lignes à main à grands pélagiques	73	74	81	79	75	68	68	72	74	77	78	74
Lignes de traîne à grands pélagiques	75	72	79	74	72	64	61	69	75	80	80	69
Lignes à main à poissons démersaux et benthiques	57	46	58	57	55	58	52	50	49	48	47	34
Palangres dérivantes à espadon	33	35	38	39	41	39	35	37	36	36	38	37
Palangres dérivantes à grands pélagiques	13	12	12	8	6	9	6	7	6	9	11	8
Charter de pêche de loisir	8	9	11	9	10	9	7	7	7	7	7	7
Sennes de plage à petits pélagiques	13	15	10	5		1		1	1	1	1	
Sennes de plage à poissons démersaux et benthiques	2	1	2	2	3	2	2	2	2	2	1	
Sennes de plage à sélar coulisou		1	2	2	2	3	1	5	3		1	

de 0 à 16 navires  
  de 17 à 34 navires  
  de 35 à 51 navires  
  de 52 à 69 navires  
  de 70 à 87 navires

## Les périodes d'inactivité



# 111

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

# 47

navires inactifs à la pêche toute l'année

# 468

mois d'inactivité totale pour le lieu

# 4,2

mois d'inactivité en moyenne par navire

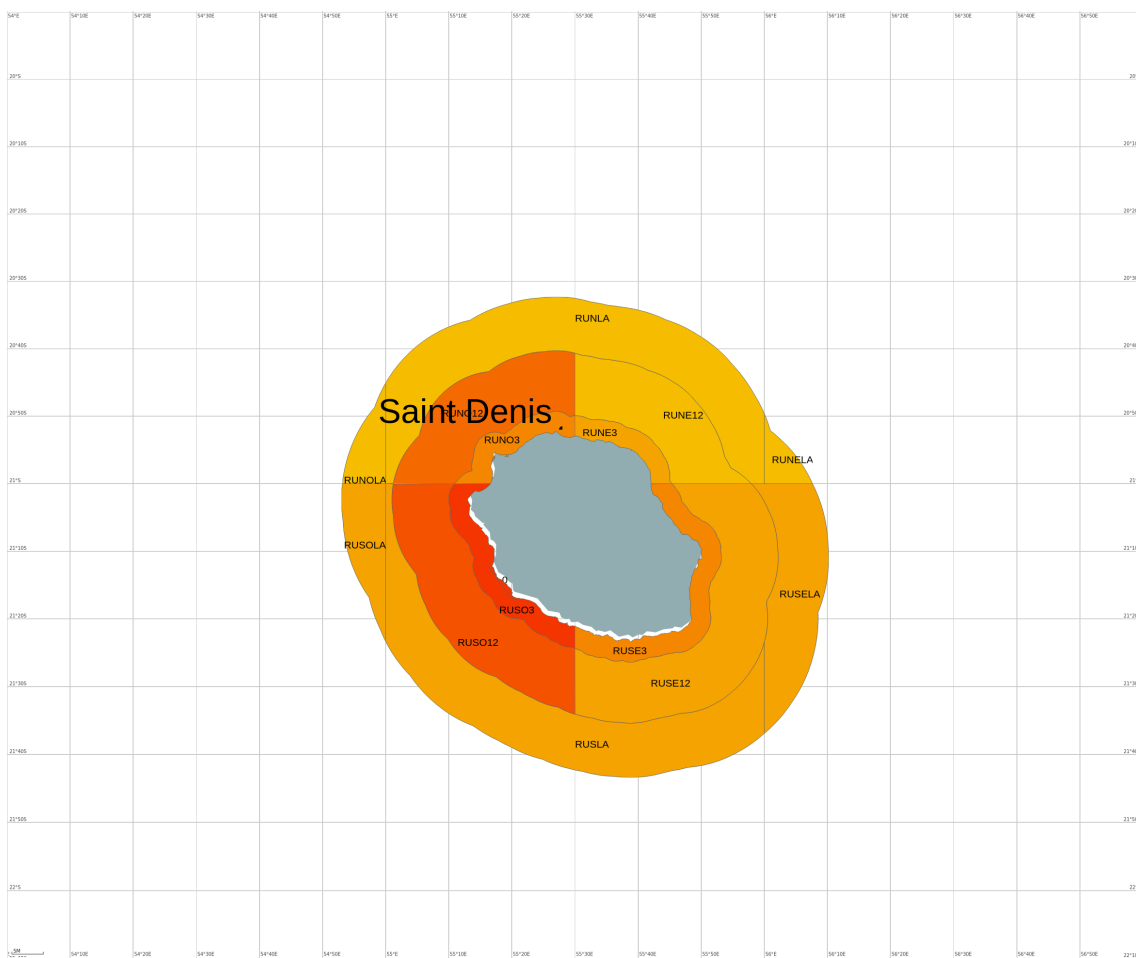




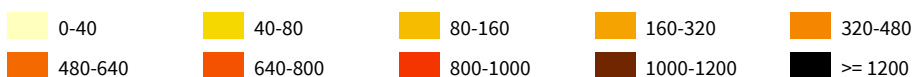
## Les principales zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.

### Pêcheries artisanales et palangrières côtières

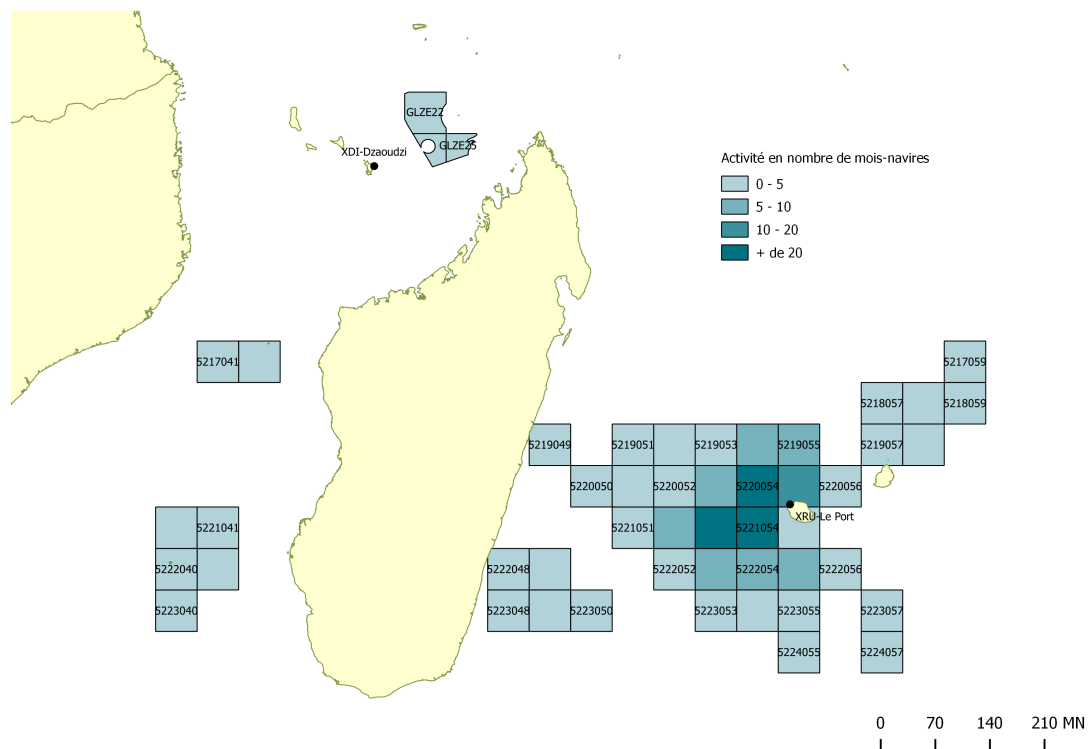


Activité en nombre de mois-navires





## Pêcheries palangrières hauturières

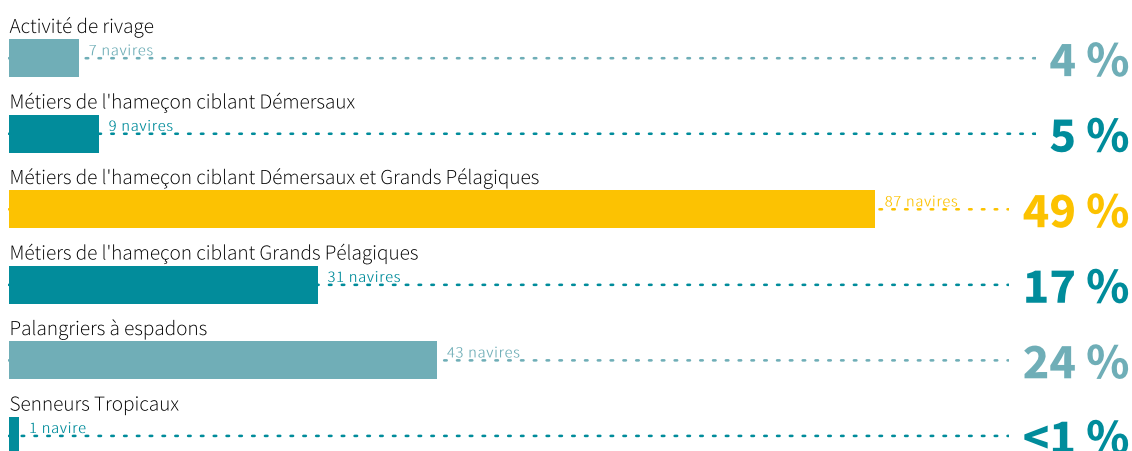




# Flottes du lieu d'immatriculation

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

## Répartition des navires par flottille



## Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Activité de rivage	6,0	38	1,3
Métiers de l'hameçon ciblant Démersaux	5,7	26	1,0
Métiers de l'hameçon ciblant Démersaux et Grands Pélagiques	6,6	70	1,1
Métiers de l'hameçon ciblant Grands Pélagiques	7,6	137	1,3
Palangriers à espadons	12,4	211	3,9
Senneurs Tropicaux	89,4	3 800	36,0



# Productions du lieu d'immatriculation

Les règles de confidentialité, quant à la mise à disposition d'informations agrégées sont appliquées dans ce chapitre. Les données de production des Senneurs Tropicaux ne sont donc pas présentées.

## Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

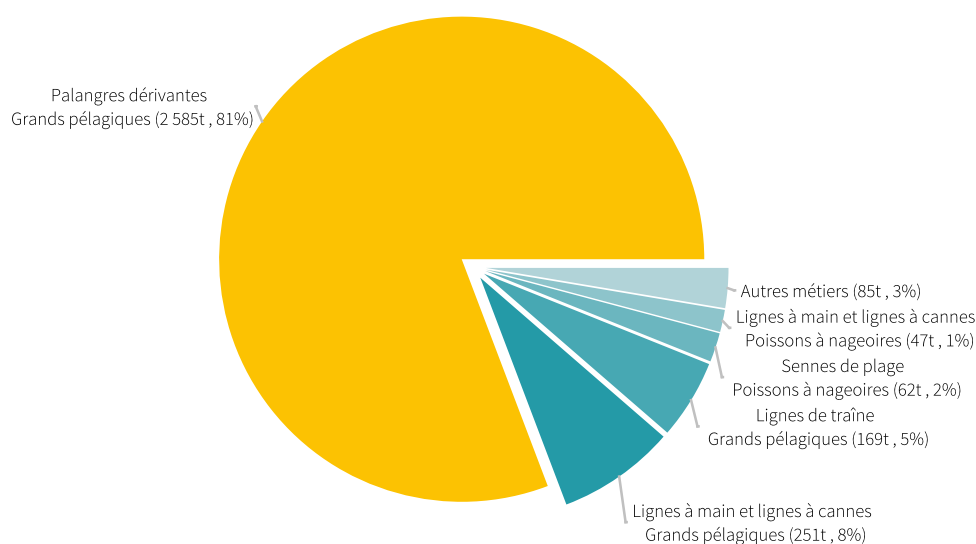
- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources (hors Obsdeb). Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source (hors Obsdeb). On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
[5-6[ m	60	57 95 %	36 60 %	57 95 %	519	519 100 %	295 57 %	534 103 %
[6-7[ m	28	27 96 %	18 64 %	27 96 %	255	255 100 %	168 66 %	265 104 %
[7-8[ m	30	29 97 %	26 87 %	29 97 %	252	254 101 %	193 77 %	256 102 %
[8-9[ m	17	17 100 %	16 94 %	17 100 %	140	144 103 %	132 94 %	147 105 %
[9-10[ m	19	19 100 %	17 89 %	19 100 %	204	197 97 %	186 91 %	205 100 %
[11-12[ m	3	3 100 %	3 100 %	3 100 %	30	28 93 %	27 90 %	28 93 %
>= 12 m	20	20 100 %	20 100 %	20 100 %	233	220 94 %	221 95 %	224 96 %
<b>Total</b>	<b>177</b>	<b>172 97 %</b>	<b>136 77 %</b>	<b>172 97 %</b>	<b>1 633</b>	<b>1 617 99 %</b>	<b>1 222 75 %</b>	<b>1 659 102 %</b>
< 10 m	154	149 97 %	113 73 %	149 97 %	1 370	1 369 100 %	974 71 %	1 407 103 %
>= 10 m	23	23 100 %	23 100 %	23 100 %	263	248 94 %	248 94 %	252 96 %



## Production estimée en poids vif des métiers (en tonnes)

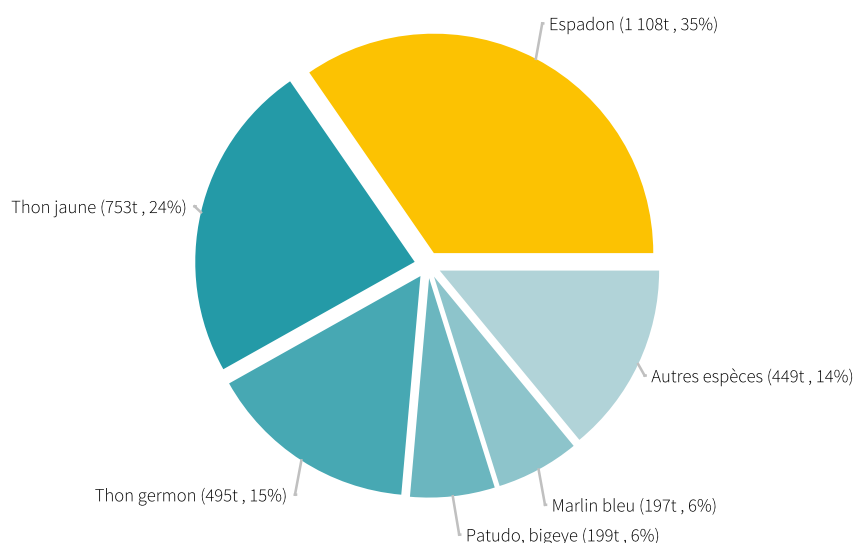
Métiers	Valeur moyenne estimée (k€)		Tonnage moyen estimé (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Palangres dérivantes - Grands pélagiques	14 501	77 %	2 585	81 %	5,61
Lignes à main et lignes à cannes - Grands pélagiques	1 773	9 %	251	8 %	7,05
Lignes de traîne - Grands pélagiques	979	5 %	169	5 %	5,78
Sennes de plage - Poissons à nageoires	81	<1 %	62	2 %	1,31
Lignes à main et lignes à cannes - Poissons à nageoires	697	4 %	47	1 %	14,68
Sennes coulissantes - Petits pélagiques	115	<1 %	33	1 %	3,49
Lignes à main et lignes à cannes - Petits pélagiques	41	<1 %	29	<1 %	1,45
Nasses et pièges - Crustacés	505	3 %	21	<1 %	24,30
Filets soulevés - Crustacés	19	<1 %	1	<1 %	15,57
Lignes à main et lignes à cannes mécanisées - Poissons à nageoires	12	<1 %	1	<1 %	11,15
Autres métiers	4	<1 %	0,31	<1 %	14,18
<b>Total (toutes espèces confondues)</b>	<b>18 728</b>	<b>100 %</b>	<b>3 200</b>	<b>100 %</b>	<b>5,85</b>





## Production estimée en poids vif par groupe d'espèces (en tonnes)

Espèce	Nom local	Valeur moyenne estimée (k€)		Tonnage moyen estimé (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Espadon	Espadon	6 373	34 %	1 108	35 %	5,75
Albacore	Thon jaune	4 685	25 %	753	24 %	6,22
Germon	Thon germon	2 600	14 %	495	15 %	5,25
Thon obèse(=Patudo)	Patudo, bigeye	1 159	6 %	199	6 %	5,82
Makaire bleu	Marlin bleu	1 018	5 %	197	6 %	5,18
Coryphène commune	Dorad coryphene	875	5 %	128	4 %	6,84
Sélar coulisou	Pêche cavale	103	<1 %	79	2 %	1,31
Listao	Bonite kalou, Listao	38	<1 %	40	1 %	0,94
Thazard-bâtard	Thon banane	262	1 %	38	1 %	6,92
Brème noire	Zambas	257	1 %	22	<1 %	11,83
Makaire noir	Marlin noir	99	<1 %	21	<1 %	4,70
Peau bleue	Peau bleue	12	<1 %	14	<1 %	0,85
Voilier indo-pacifique	Voilier	61	<1 %	14	<1 %	4,51
Comète saumon	Comète saumon	93	<1 %	9	<1 %	9,98
Makaire à rostre court	Lancier	36	<1 %	8	<1 %	4,47
Autres espèces	Autres espèces	1 058	6 %	76	2 %	13,98
Total (toutes espèces confondues)		18 728	100 %	3 200	100 %	5,85





## Répartition des 15 espèces principales en valeur pour les principaux métiers de pêche (en pourcentage)

	Palangres dérivantes - Grands pélagiques	Lignes à main et lignes à cannes - Grands pélagiques	Lignes de traîne - Grands pélagiques	Lignes à main et lignes à cannes - Poissons à nageoires	Nasses et pièges - Crustacés	Sennes coulissantes - Petits pélagiques	Sennes de plage - Poissons à nageoires	Lignes à main et lignes à cannes - Petits pélagiques	Filets soulevés - Crustacés	Lignes à main et lignes à cannes mécanisées - Poissons à nageoires	Autres métiers
Espadon	43,6		4,8								
Thon jaune	23,7	56,6	23,8			6,1				0,8	
Thon germon	16,7	8,2	3,8								
Patudo, bigeye	7,9	<0.1%	0,9								
Marlin bleu	4,3	1,2	37,8								
Dorad coryphene	1,9	29,2	8,1			1,8				0,6	
Espèce hors domaine	<0.1%			0,5	99,9						
Thon banane	0,3	3,5	16,3			1,7					
Zambas				36,9						1,1	
Pêche cavale							98,0	56,5			
Marlin noir	0,6	0,1	0,3								
Comète saumon	<0.1%	0,2	1,2			67,7				0,2	
Voilier	0,4	<0.1%	0,2								
Béryx nca				8,8							
Carangues		<0.1%		7,5						14,7	15,1
Autres espèces	0,5	0,9	2,7	46,4	0,1	22,7	2,0	43,5	100,0	82,6	84,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



## Répartition des 15 espèces principales en tonnage pour les principaux métiers de pêche (en pourcentage)

	Palangres dérivantes - Grands pélagiques	Lignes à main et lignes à cannes - Grands pélagiques	Lignes de traîne - Grands pélagiques	Sennes de plage - Poissons à nageoires	Lignes à main et lignes à cannes - Poissons à nageoires	Sennes coulissantes - Petits pélagiques	Lignes à main et lignes à cannes - Petits pélagiques	Nasses et pièges - Crustacés	Filets soulevés - Crustacés	Lignes à main et lignes à cannes mécanisées - Poissons à nageoires	Autres métiers
Espadon	42,6		4,5								
Thon jaune	22,2	56,0	19,8			11,7				1,5	
Thon germon	18,1	8,4	3,9								
Patudo, bigeye	7,7	<0.1%	0,8								
Marlin bleu	5,1	1,4	37,0								
Dorad coryphene	1,6	29,6	6,7			0,9				0,9	
Pêche cavale				96,1			67,2				
Bonite kalou, Listao	<0.1%	0,1	11,7			60,7					
Thon banane	0,3	3,4	13,1			0,8					
Zambas						45,7				1,4	
Marlin noir	0,8	0,1	0,3								
Espèce hors domaine	<0.1%					0,3		99,1			
Peau bleue	0,6										
Voilier	0,5	0,1	0,2								
Comète saumon	<0.1%	0,1	0,7			23,7				0,2	
Autres espèces	0,7	0,7	1,4	3,9	54,0	2,1	32,8	0,9	100,0	96,0	100,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>





## Flottes de pêche côtière et hauturière

Cette section propose cette fois un découpage de la flotte active basé sur deux types de pêche (artisanale, palangrière) et la distance de la côte depuis laquelle elles s'exercent.

La flottille des thoniers-senneurs n'est pas présentée ici car le faible nombre de navires ne permet pas de respecter la confidentialité des données et donc empêche de restituer publiquement les données de cette flottille.

La pêche artisanale côtière inclut les navires de moins de 12 mètres travaillant dans les 12 milles.

La pêche palangrière côtière est exercée par des navires entre 8 mètres et 12 mètres, entre 12 et 20 milles.

La pêche palangrière hauturière des navires de plus de 12 mètres est pratiquée au-delà des 20 milles.

Espèces	Nom local	Pêche Artisanale Côtière		Pêche Palangrière Côtière		Pêche Palangrière Hauturière	
		Tonnage moyen estimé (T)	Valeur moyenne estimée (K €)	Tonnage moyen estimé (T)	Valeur moyenne estimée (K €)	Tonnage moyen estimé (T)	Valeur moyenne estimée (K €)
Espadon	Espadon	0,07	0,44	170,27	1 119,94	937,28	5 252,41
Albacore	Thon jaune	170,95	1 220,71	156,01	1 070,48	421,88	2 386,94
Germon	Thon germon	36,02	249,23	103,16	569,19	355,92	1 781,26
Thon obèse	Patudo, bigeye	0,02	0,14	23,46	160,01	175,84	998,92
Makaire bleu	Marlin bleu	59,43	348,76	62,75	331,84	74,45	337,60
Coryphène commune	Dorad coryphene	83,11	578,12	26,22	186,22	18,31	108,21
Sélar coulisou	Pêche cavale	78,77	102,85				
Thazard-bâtard	Thon banane	30,41	219,07	3,80	25,87	3,44	15,51
Brème noire	Zambas	21,70	256,77			0,02	0,13
Makaire noir	Marlin noir	0,69	4,48	9,15	47,73	11,17	46,42
Listao	Bonite kalou, Listao	20,13	18,43	0,06	0,15	0,08	0,00
Peau bleue				0,55	1,65	13,79	10,53
Voilier indo-pacifique	Voilier	0,25	1,75	5,10	26,08	8,28	33,59
Makaire à rostre court	Lancier			2,32	11,83	5,65	23,78
Comètes nca	Bancloches	6,88	3,69				
Autres espèces		36,05	496,06	6,28	45,75	28,77	528,37
<b>Total</b>		<b>544,47</b>	<b>3 500,51</b>	<b>569,12</b>	<b>3 596,72</b>	<b>2 054,88</b>	<b>11 523,67</b>

### Cofinancements

